

Le travail en questions en séance plénière

SÉANCE PLÉNIÈRE

Le travail en questions

Catégorie

Vie de l'assemblée

Date de publication

Publiée le 21/06/2023

Saisine liée :

[Le travail en questions](#)

Formation de travail liée :

[Commission Travail et emploi](#)

Sous-titre

Réécoutez la séance

Chapeau

Depuis près de 40 ans la question de l'emploi a monopolisé le débat social et les politiques publiques axées sur le marché du travail. Les bouleversements en cours -transformation de l'environnement, diffusion de l'intelligence artificielle, vieillissement de la population, tension sur certains métiers- repositionnent le travail en tant que sujet majeur de débat au niveau national.

La société civile organisée est indispensable pour re-considérer aujourd'hui le travail dans toutes ses dimensions, sociales, sociétales, économiques et environnementales. Fort des préconisations de ses avis votés récemment, le CESE a souhaité en partager les principaux enseignements qui convergent vers la nécessité de consommer autrement, produire autrement, et nécessairement de travailler autrement.

CESE · Le travail en questions en séance plénière au CESE

Corps

Crises conjoncturelles et structurelles du travail

Les crises sanitaires successives et leurs conséquences (pandémie et confinement) ont agi comme des accélérateurs de transformations, notamment du travail. Le travail est désormais au centre de toutes les préoccupations qui révèlent des difficultés plus structurelles : sens et finalité du travail, rapport au travail, salaires, conciliation des temps de vie, métiers en tensions, difficultés de recrutement, attractivité des métiers, conditions de travail impactées par le dérèglement climatique, vieillissement de la population active ...

L'enquête Eurofound 2021 relève que, si les conditions d'emploi en France sont meilleures que dans la moyenne des autres pays de l'Union européenne, les conditions de travail sont ressenties comme moins favorables.

Le travail au fondement de la société

Le travail est une activité humaine qui suppose la coopération et le partage. Dans sa dimension économique il est à l'origine de la création de richesses permettant aussi de financer la solidarité, sa dimension sociale. Le sujet n'est pas aujourd'hui seulement celui du travail rémunéré. Comment, reconsidérer l'utilité sociale et économique d'activités choisies, telles que le bénévolat et l'engagement citoyen ou parfois subies (situation des aidants) ?

Ces questions sont complémentaires aux enjeux contemporains de la conciliation des temps de vie. Il existe donc plusieurs façons d'envisager le travail, ce qui rend le sujet à la fois complexe et passionnant.

Le CESE au coeur du débat

Le CESE a traité ces sujets dans plusieurs de ses avis, a organisé un évènement sur le lien entre climat et travail le 14 février dernier en partenariat avec les Assises du travail, et a accueilli chercheurs et partenaires sociaux le 10 mai lors de la conférence sur « Le travail dans tous ses états ». Dans le prolongement, le CESE souhaite contribuer au débat national en partageant les principaux enseignements des échanges menés dans son enceinte.

La réflexion qui conduit à cette résolution est organisée à partir des quatre axes stratégiques que la commission Travail et Emploi s'est fixés pour cette mandature : accélération des nouvelles organisations du travail et interaction avec le rapport au travail ; mutations des métiers dans l'urgence d'une transition juste ; redynamiser la démocratie au travail ; lutter contre les inégalités et la précarité des actives et des actifs. Pour chacun de ces axes, sont présentés les principaux points de consensus issus des travaux et des pistes complémentaires.

Les rapporteuses [Cécile Gondard-Lalanne](#) ([Groupe Alternatives sociales et écologiques](#)) et [Elisabeth Tome-Gertheinrichs](#) ([Groupe Entreprises](#)) présentent, au nom de la [Commission Travail et emploi](#) présidée par [Sophie Thiéry](#) ([groupe CFDT](#)), la résolution du CESE.

Tags :

- [travail](#)
- [politique](#)
- [conditions de travail](#)

© - copyright CESE - Mai 2024